



A.P.E.L.

**ASSOCIATION DE PROMOTION
ET D'ÉDUCATION EN LOGEMENT**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007

Si l'année 2005-2006 pouvait, à juste titre, être considérée comme une année de démarrage et de consolidation pour l'**Association de promotion et d'éducation en logement**, l'année 2006-2007 en aura été une où, d'emblée, elle a commencé à assumer les rôles pour lesquels elle a été fondée. Pour mémoire, rappelons-nous qu'A.P.E.L. est née dans le prolongement de la crise du logement qui a frappé notre région en 2002. A.P.E.L. est un organisme sans but lucratif voué à l'information, à l'éducation des locataires et des propriétaires, au soutien et à l'accompagnement, en collaboration avec les autres organismes du milieu, des personnes touchées par la problématique du logement. A.P.E.L. se consacre aussi au développement du logement social dans la région.

I.- ACTIVITÉS DE PROMOTION DE L'ORGANISME

Nouvel organisme à œuvrer spécifiquement au niveau de la problématique du logement dans les MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel, A.P.E.L. a eu l'opportunité de rencontrer la très grande majorité des organismes partenaires de ses priorités afin de présenter ses mandats et établir avec eux les modalités de collaboration. Au cours de ces rencontres, nous avons pu recueillir les attentes du milieu, confirmer la justesse de nos objectifs et présenter notre offre de services. Nous en avons profité pour vérifier les besoins et les attentes des personnes en recherche de logement abordable.

Découlant de ces temps d'échanges un site web a rapidement été mis en ligne (début février 2007) afin d'informer la population de l'existence de notre organisme, de ses objectifs et des services disponibles. Parallèlement, une chronique régulière dans L'Éveil, notre hebdomadaire régional, proposait des réponses aux questions auxquelles font le plus souvent face les personnes en recherche de logement et particulièrement les personnes à revenu modeste en recherche de logement abordable. L'accueil du milieu a été très enthousiaste. Au cours de l'année 2006-2007, plus de 600 personnes ont eu directement recours aux services d'A.P.E.L., pour un motif ou un autre liés à la problématique du logement. Des demandes provenant même de l'extérieur des limites du territoire que nous desservons ont, malheureusement, dû être refusées faute de ressources et de temps.

II.- ACTIVITÉS DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le but d'améliorer le soutien disponible dans le milieu pour les personnes aux prises avec un problème de logement et aussi pour aider les citoyennes et citoyens, particulièrement les personnes défavorisées, à acquérir de l'autonomie dans la prise en charge de leur situation de locataires, A.P.E.L. a mis en place des ateliers de formation et d'information traitant tantôt de techniques devant faciliter la recherche d'un logement tantôt de points de lois en lien direct avec le vécu des locataires. Huit ateliers ont été proposés. La réponse à cette offre de services a cependant été relativement mitigée. Il en a été de même de la proposition de former un club de recherche de logement devant permettre aux personnes en situation de recherche de logement de mettre en commun leurs compétences afin de s'entraider dans une tâche très ardue surtout pour les personnes à faible revenu.

L'Association de promotion et d'éducation en logement a toutefois dû très rapidement penser à réviser l'offre de services qui avait été présentée aux organismes partenaires. Sans minimiser la collaboration mise en place et développée avec ces derniers, A.P.E.L. a dû commencer à offrir des services plus ciblés à une catégorie de la clientèle dont les problèmes requéraient une expertise particulière. Ainsi une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un service de soutien et d'accompagnement plus personnalisé soit parce qu'elles faisaient face à une éviction imminente, soit parce qu'elles devaient se préparer à une rencontre à la Régie du logement, soit parce qu'elles devaient entreprendre des procédures exigeant la rédaction de mises en demeure ou la rencontre d'un avocat de l'Aide juridique.

En outre, A.P.E.L. a reçu de nombreuses demandes d'information et d'intervention pour des problèmes liés à la salubrité des logements. Devant la multiplication de ces demandes, nous avons entrepris une recherche sur un code du logement. Cette recherche a abouti à la préparation d'un mémoire qui sera présenté aux municipalités desservies par A.P.E.L. afin de les inciter à se doter d'un règlement facilitateur pour les personnes devant faire face à l'insalubrité de leur milieu de vie.

L'année 2006-2007 a fait prendre conscience aux membres du conseil d'administration de besoins imprévus en termes de services personnalisés, besoins qui interpellent la capacité de l'organisme à continuer d'y répondre de façon adéquate.

III.- PLATE-FORME – DOCUMENT D'ORIENTATION

Préciser dans une plate-forme claire et cohérente les principes de base sur lesquels prennent assise la mission et les objectifs de l'organisme a été une des tâches qui a requis l'attention des membres du conseil d'administration d'A.P.E.L. au cours de l'année 2006-2007. Cette plate-forme devenait nécessaire afin de préciser les orientations de l'organisme dans son option de trouver des moyens pour lutter contre la pauvreté. La plate-forme que l'assemblée générale sera appelée, dans quelques instants, à adopter, trace les grandes lignes qui

guideront l'action d'A.P.E.L. pour les prochaines années. La rédaction de cette plate-forme a bénéficié des échanges que l'organisme a eus avec ses partenaires de la région. Il s'agit d'un énoncé que le temps pourra bonifier.

IV.- ACTIVITÉS DE RECHERCHE

L'un des objectifs d'A.P.E.L. est de travailler à la promotion et au développement du logement social dans les MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel. Pour obtenir un portrait précis de la situation du logement social et abordable sur le territoire, nous avons procédé à une recherche qui nous a permis de dégager des statistiques intéressantes. Les deux principales conclusions de notre recherche sont une confirmation du déficit de logements sociaux par rapport à la population établie sur le territoire et le constat du manque de ressources d'hébergement pour les clientèles à besoins spécifiques. Ces conclusions seront dévoilées au public ultérieurement.

V.- ACTIVITÉS DE COLLABORATION

Consciente que certains enjeux liés aux problématiques du logement et du logement abordable en particulier dépassent les limites du territoire qu'elle dessert, A.P.E.L. s'est jointe à des organismes nationaux dont les objectifs et les visées sont proches des siennes. Ainsi, au cours de l'année 2006-2007, A.P.E.L. est devenue membre associé du FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) et du RCLALQ (Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec) et, à ce titre, appuie leurs démarches et participe aux campagnes que ces organismes mettent en place.

VI.- FINANCEMENT

Malgré le fait qu'A.P.E.L. soit issue d'une concertation des organismes du milieu au sein du RPDS (Regroupement pour le développement social Deux-Montagnes et sud de Mirabel), malgré que son action réponde à des besoins criants présents dans nos collectivités, sa pérennité reste compromise par le peu de ressources financières dont elle dispose.

Soucieuse de pouvoir continuer à offrir un service que les organismes partenaires mêmes jugent essentiel, A.P.E.L. a adressé des demandes de subvention à la SHQ (Société d'habitation du Québec), et d'aide financière aux députés provinciaux, à Centraide et à d'autres organismes parrains susceptibles de contribuer à son maintien.

Pour le moment, le financement des activités de l'organisme est assuré par une subvention ponctuelle de Centraide. A.P.E.L. continue sa recherche d'un financement stable et récurrent. Malgré l'engagement et l'aide des députés de notre région, la tâche reste ardue.

Année d'actions (au pluriel), 2006-2007 confirme la place d'A.P.E.L. comme organisme de soutien et d'accompagnement des personnes aux prises avec des problèmes de logement. Bénéficiant de la collaboration des organismes partenaires de la région, A.P.E.L. veut continuer de se développer et de servir dans la ligne qu'elle s'est fixée et que vous retrouvez dans sa plateforme de revendications. Au terme d'une année fertile en projets et en collaborations diverses, le conseil d'administration veut remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'essor de l'organisme et les convie à rester vigilants dans l'aide et le soutien aux moins nantis de notre région.